

## Effort de vaccination contre la rougeole et ses succès dans les contextes humanitaires au Tchad



### INTRODUCTION

Beaucoup de pays de la région de l’Afrique de l’Ouest et du Centre connaissent des crises et de l’insécurité, causant de multiples déplacements de populations. Au cours de l’année 2022, le nombre de personnes dans le besoin d’assistance humanitaire était estimé à 6100000 soit une augmentation de 17% par rapport à l’année 2021. Le Tchad, entouré par des pays qui connaissent comme lui des crises, recevait en 2022 près de 600000 réfugiés. Ceux-ci proviennent principalement du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Soudan. Ces mouvements migratoires constituent des risques de santé et accroissent spécifiquement les risques d’épidémies de rougeole du fait de l’afflux de personnes non-vaccinées.

Du fait des trajectoires et des installations parfois non-contrôlées des déplacées, les services de santé rencontrent souvent des difficultés dans la vaccination des personnes déplacées. Les difficultés d’atteinte des populations de réfugiés sont liées au fait que celles-ci s’installent parfois dans des zones peu accessibles où sont dans des milieux d’insécurité. Il y a aussi parfois des difficultés de dénombrement du fait de l’apport continue de nouveaux arrivants. Le plus souvent, les populations déplacées dans certains cas ne partagent pas les mêmes canaux linguistiques que les populations d’accueil et les prestataires soins et service de santé. Au-delà de ces difficultés, le Tchad, qui accueille ces populations, a ses propres difficultés dont les plus importantes sont, la faiblesse des ressources et les ruptures de stocks de vaccins antirougeoleux entre autres.

Si les problèmes de santé potentiels se rapportent aux populations migrantes, les conséquences peuvent mettre à risque toutes les populations notamment celles des zones réceptrices. En effets, les enfants susceptibles des populations d’accueil seront exposés à des risques d’épidémie. Avec l’appui de l’UNICEF, le Tchad a mis en place une approche d’atteinte de ces populations vulnérable à travers des actions humanitaires. Les performances du Tchad dans la couverture de ces populations en vaccins contre la rougeole au cours des années 2017 - 2018 étaient de 79,2%. Le pays a fait des

efforts pour améliorer la couverture vaccinale de la rougeole de façon générale et celle des populations de réfugiés et déplacées en particulier.

Problématique commune à beaucoup de pays de la zone, les informations issues de cette documentation peuvent servir de source d'orientation à l'échelle de la région.

## **MISE EN ŒUVRE**

### ***Partenariat***

Le Tchad a maintenu en 2022 un cadre partenarial dynamique. En plus des partenaires traditionnels, le partenariat a été élargi au secteur privé. De même, de nombreuses organisations comme la Cellule de sécurité des Nations Unies, les forces de sécurité tchadiennes, la Force multinationale mixte de la Commission du bassin du lac Tchad, les forces étrangères (États-Unis, Royaume-Uni, France), les ambassades et les ONG nationales et internationales étaient impliquées. L'UNICEF a aussi participé aux activités du mécanisme de coordination civilo-militaire et de l'équipe de gestion de la sécurité des Nations unies.

***Planification*** : des activités de préparation de la proposition du pays pour les campagnes nationales de vaccination contre la rougeole et l'élaboration de plans contre la rougeole aussi bien en routine qu'en campagne ont été les étapes nécessaires à l'organisation de la lutte contre les épidémies.

***Mobilisation des ressources*** : La mobilisation des ressources pour les activités du volet santé ont été conséquentes. L'UNICEF a mis en œuvre plusieurs activités de plaidoyer et de mobilisation de ressources. Cet effort a pris en compte autant les besoins de santé de façon générale que les besoins de santé des populations en situation humanitaire. Le plaidoyer a aussi visé à assurer la continuité du financement du gouvernement pour la vaccination.

### ***L'opérationnalisation:***

La mise en œuvre des activités a bénéficié du cadre de partenariat mis en place par l'UNICEF. La collaboration avec les partenaires sécuritaires a permis la collecte et la vérification des informations relatives à la sécurité. Cela a facilité la coordination des interventions et la création de réseaux susceptibles de soutenir la mise en œuvre des programmes et de faciliter la gestion des incidents/crises affectant le personnel et les ressources de l'UNICEF. La mise en œuvre s'est faite à travers la vaccination de routine, les campagnes et la vaccination des déplacées et des réfugiés.



## **RÉSULTATS**

### ***Planification***

- Document de proposition du pays et plan pour les campagnes nationales de vaccination contre la rougeole

### ***Financement et mobilisation des ressources***

- La disponibilité de fonds pour les activités du secteur de la santé était de 296%
- Cofinancement gouvernemental des vaccins avec Gavi avec la mobilisation de 2,831,837.64 de dollars US à travers l'Initiative de l'Indépendance Vaccinale (IIV).

- Financement de la vaccination contre la rougeole par l'UNICEF pour les réfugiés camerounais.

### ***Nombre d'enfants vaccinés en contexte humanitaire***

- 610 607 enfants âgés de 6 à 59 mois ont été vaccinés contre la rougeole dans des contextes humanitaires avec le soutien de l'UNICEF.

### ***Couverture***

- Couverture vaccinale contre la rougeole passant de 80% à 84% entre octobre 2021 - octobre 2022.
- 100% de couverture vaccinale en 2021 et en 2022 au Tchad dans le cadre de la vaccination humanitaire ciblant la rougeole.
- En 2022, la couverture vaccinale dans le cadre humanitaire était de 145%.

### ***Décès***

- Moins de décès notifiés en 2022 (12 décès) par rapport à 2021 (18 décès).

## **MEILLEURES PRATIQUES**

***Le développement du plan*** : Les résultats atteints en 2022 et ceux à atteindre en 2023 sont le produit d'une approche planifiée faisant écho notamment au plan de réponse et d'action du bureau mais aussi au Plan national d'intervention d'urgence. Pour ce qui est spécifiquement de activités de lutte contre la rougeole, les documents préparatoires et les plans des campagnes sont les sources d'orientation. L'utilisation de plans ou plutôt l'action planifiée facilite différents efforts subséquents notamment l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats mais permet également la réplique des actions initiées qui ont permis d'obtenir les succès. Le développement de plans sont des opportunités de développement de capacité des partenaires gouvernementaux.

***La mobilisation de ressource*** : dans le cadre de la mise en œuvre des activités du secteur de la santé, l'UNICEF a réussi une activité conséquente de mobilisation des ressources. La disponibilité fonds était atteint à 300%. Cette réussite a contribué à la réussite de ses actions dans le domaine de la lutte contre la rougeole et plus spécifiquement au profit des populations déplacées ou vivant dans des contextes difficiles. L'activité de mobilisation des ressources a su mettre en exergue la situation spécifique de l'année 2022 qui était marquée par une augmentation de la population en besoin humanitaire. En décembre 2022, 88 % de la demande de fonds avait été financés soit seulement 12% de déficit.

***Plaidoyer divers*** : Les différents résultats obtenus au cours de l'année 2022 sont le résultat des activités de plaidoyer entreprise notamment par l'UNICEF. Les activités de plaidoyer ont utilisé une approche basée sur l'évidence. Les actions menées ont permis le déploiement de forces pour la protection des enfants de la province du lac. Le plaidoyer a aussi contribué à la mobilisation des ressources. Enfin, en vue de réduire les ruptures de stock et son impact sur les performances des services de vaccination, l'UNICEF a initié un plaidoyer pour l'approvisionnement anticipé des vaccins. Les bénéficiaires de cette activité spécifique de plaidoyer amélioreront les productions de l'année 2023. Le plaidoyer mis en place en 2022 a fourni des résultats distinctifs de bonne pratique.

***L'amélioration de la couverture*** : L'ensemble des activités menées ont permis d'améliorer la couverture vaccinale de façon générale au Tchad mais aussi dans les populations vivant dans des situations de détresse humanitaire. Malgré toutes les difficultés rencontrées y compris la rupture de

stock de vaccin, les populations vulnérables immigrantes, déplacées n'ont pas été abandonnées. Mieux ces populations avaient une couverture vaccinale de plus de 100%. Cela dénote d'une efficacité des approches d'équité en matière de vaccination contre la rougeole au Tchad dont les démarches peuvent être retenues au titre des bonnes pratiques.

## **LECONS APPRISES**

***L'engagement communautaire :*** L'accent mis par l'UNICEF sur le Changement Social et Comportemental s'est traduit par l'engagement communautaire de 493 500 personnes, dont 289 822 femmes, et par l'accès à des canaux de responsabilisation pour 474 864 personnes. L'engagement communautaire joue un grand rôle dans l'atteinte des objectifs.

***La disponibilité de vaccin à temps :*** Les résultats en termes d'atteinte des objectifs de couverture sont influencés par la disponibilité des vaccins. Au cours de l'année 2022, des ruptures de stock de vaccin ont été enregistrées au Tchad. Ces difficultés ont été causées par la mise en place tardive des ressources gouvernementales. L'UNICEF a entrepris des actions de plaidoyer en vue d'anticiper de telles situations. Cependant, les résultats ne peuvent être atteints que si tous les niveaux du d'approvisionnement des vaccins sont revus et les inadéquations corrigées.

***La distribution et gestion des vaccins :*** Du fait de mise en place tardive des ressources, le système d'approvisionnement des vaccins à partir du niveau central a connu des retards. De même il a été noté que des difficultés de gestion des vaccins persistent au niveau de certains districts sanitaires. L'ensemble de ces insuffisances nécessite la mise en place d'action conséquentes en vue d'apporter des solutions ou de réduire les impacts négatifs de ces difficultés.

### ***La tendance des cas de rougeole***

Même si le nombre de décès en 2022 était inférieur au nombre de décès en 2021, il ressort que le nombre de cas de rougeole de 3 134 enregistrés en 2022 était nettement supérieurs aux cas enregistrés en 2021 (2 577). Cela constitue une rupture de tendance à la baisse amorcée depuis 2019. Au regard du potentiel épidémique de la maladie les efforts doivent être fait pour ramener les tendances à la baisse.

## **CONCLUSION/RECOMMANDATION**

La rougeole reste encore pour le Tchad et plusieurs pays de la région un problème de santé préoccupant qui s'exacerbe avec les crises humanitaires. Plusieurs facteurs entravent l'atteinte des objectifs en termes de disponibilité de vaccins, d'amélioration de la couverture et de réduction de la mortalité du fait de la rougeole. Malgré Ces difficultés devenues structurelles, le Tchad a pu planifier une offre assez appréciable de service de vaccination contre la rougeole avec une capacité d'inclusion des plus vulnérables et un niveau d'équité assez élevés. Plusieurs enfants y compris ceux en contexte crise humanitaire ont pu être ainsi vaccinés et des décès ont pu être ainsi évités. Les résultats obtenus au cours de l'année par l'UNICEF de façon générale et pour la vaccination en particulier sont le fruit des actions synergiques de la planification, des activités de recherche, de la communication stratégique et du changement social et comportemental (SBC). Ces résultats peuvent encore être améliorés. Cela nécessitera des approches d'anticipation des ruptures de vaccins et l'amélioration du système de distribution et le maintien des financements notamment gouvernementaux et du secteur privé. Les pratiques mises en œuvre pour atteindre ces résultats peuvent être répliquées dans des contextes similaires.